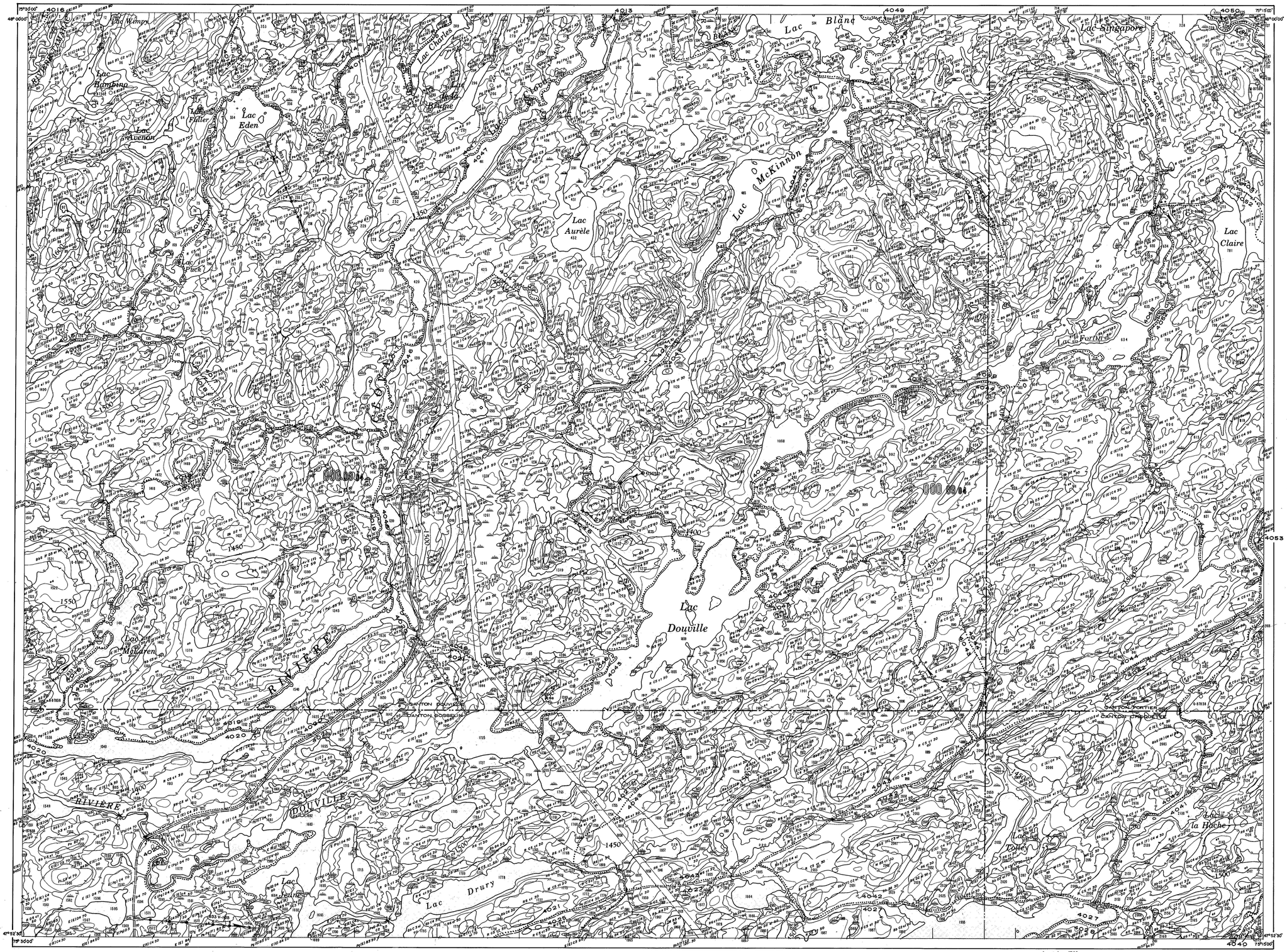

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de portelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapin	R
— à épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à pruche	R (PR)
— à mélèze	R (M)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (T)
— à pruche	E (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	EPB p
— (plantation d'épinette de Norvège)	EPO p
— (plantation d'épinette noire)	EPN p
— (plantation d'épinette rouge)	EPR p
Sapinière (le sapin ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	SBP p
Pinède à pin blanc	Pb (PB)
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — à thuya (cèdre) (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (T)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — avec épinette noire ou/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec pin gris	Pb (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
Pinède à pin rouge (plantation)	PR p
— — à pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin gris	Pr (PG)
— — avec pin blanc	Pr (PB)
— — avec pruche	Pr (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — plantation	PRP p
— — Plantation de pin sylvestre	PSP p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	MLJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	MLL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Tolérance	Tendance Résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	F2 (S)	F2 (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 (PB)	F2 (PB)
— — — — avec pin rouge	F2 (PR)	F2 (PR)
Peuplierais avec sapin	Pe S	Pe S (S)
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (PB)
— — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (PG)
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (E)
— — avec mélèze	Pe M	Pe M (M)
Cédrière avec sapin	Cr S	Cr S (S)
Érablière résineuse	Er S	Er S (S)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F1)
— — — sur station humide	M F1h	M F1h (F1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— d'essences tolérantes (plantation)	F2 p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— à bouleau blanc	BBB
Peuplierais	Pe
Peuplier rouge	Pe PR
Érablière	Er
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er BB
— à bouleau jaune	Er BJ
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F1
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Er p
— de peuplier hybride	Pe H p
— de peuplier	Pe p
— de peuplier hybride	Pe H p
— de frêne d'amérique	Fr Aq

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle sur dénudé	cpd
Coupe partielle sur brûlé	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cb
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrs: ⊖ 15 50 % ⊗ 50 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis	ch
Chablis total	chf
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	FORÊT ÉQUIENNE TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	FORÊT ÉTAGÉE
D (ans)	0-20 ans		70-30 (ans) 70-70 (ans)
50 +	21-40 +		80-30 + 80-70 +
50 +	41-60 +		90-30 + 90-70 +
50 +	61-80 +		100-30 + 100-70 +
30 +	81-100 +		120-30 + 120-70 +
120 +	101 et plus		170-30 + 170-70 +

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.

Vieilleuse inéquienne: Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 4 C1 C3 cp 50% D1 — R 1 C5 cf 1 B 0 D1
- S: sélection
- 4: classe de pente
- C1: classe d'âge
- C3: perturbation
- cp: type de perturbation
- 50%: classe de densité
- D1: classe de densité
- R: sous-group. d'essences
- 1: groupement d'essences
- B: classe de hauteur
- 0: origine
- cf: type de perturbation
- 1: classe de densité
- C5: classe d'âge
- R: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /7/87
Déclinaison magnétique: 1° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	4
Unité de gestion	43
Unité d'aménagement	2
Unité de sondage	5
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	09
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	30
Bassin primaire	6
Bassin secondaire	09
Unité de gestion privée	
Municipalité	86
Division de recensement	800
Municipalité	3
Cadastre	1
Parcelle	4047 *
Région écologique	8 c 2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-4	32-B-3	32-B-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-13	31-O-14	31-O-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-12	31-O-11	31-O-10	

31 O/14 N.O.